

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01376

Numéro SIREN : 814 980 306

Nom ou dénomination : AAI METAL CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000437

Désignation de l'entreprise :		AAI METAL CONCEPT										1 2							
Adresse de l'entreprise		620 ROUTE DE VERLIEU 42410 SAINT-MICHEL-SUR-RHONE										Durée de l'exercice précédent *		1 2					
Numéro SIRET *		8 1 4 9 8 0 3 0 6 0 0 0 1 7										Néant ☐ *							
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 1					
												Brut		Amortissements, provisions		Net			
												1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA																	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC						
		Frais de développement *	CX										CO						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AO						
		Fonds commercial (1)	AH										AI		000437 11 JAN 2023				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM		2015 B 1376				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN										AO						
		Constructions	AP										AQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										127 912		AS 93 131 34 781				
		Autres immobilisations corporelles	AT										52 016		AU 46 248 5 768				
Immobilisations en cours		AV										AW							
Avances et acomptes		AX										AY							
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS										CT							
Autres participations		CU										17		CV 17					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB										BC							
	Autres titres immobilisés	BD										BE							
	Prêts	BF										BG							
	Autres immobilisations financières *	BH										BI							
	TOTAL (II)	BJ										179 944		BK 139 379 40 566					
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										10 749		BM 10 749			
En cours de production de biens			BN										8 915		BO 8 915				
En cours de production de services			BP												BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR												BS				
Marchandises			BT												BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV												BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										91 779		BY 91 779				
		Autres créances (3)	BZ										3 752		CA 3 752				
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB												CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD												CE				
	Disponibilités	CF										4 695		CG 4 695					
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH										2 127		CI 2 127					
	TOTAL (III)	CJ										122 017		CK 122 017					
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO										301 961		1A 139 379 162 582					
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :				Créances :			

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		AAI METAL CONCEPT		Néant ☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000.....)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	19 243	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(36 642)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(16 200)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	51 538	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 180	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	58 945	
	Dettes fiscales et sociales	DY	61 338	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 781	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	178 782		
	Ecart de conversion passif *	(V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	162 582		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	149 649	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de AAI METAL CONCEPT SAS

Réunie le 30 JUIN 2022

Le 30 juin 2022, à 18 heures, les actionnaires de la société AI METAL CONCEPT, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 620 route de Verlieu 42410 ST MICHEL SUR RHONE immatriculée au RCS de ST ETIENNE sous le numéro SIREN 814 980 306, se sont réunis à PONT EVEQUE 138 impasse Beauregard 38780 sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 2 mai 2022

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Laurent VOCANSON, Président de la société

Madame VOCANSON Zahia est désignée comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte qu'un actionnaire, représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- 1) La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire
- 2) Les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires
- 3) La feuille de présence
- 4) Le rapport du président
- 5) Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende.

Approbation éventuelle des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires

Puis lecture est donnée du rapport du président

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, **le déficit , qui se monte à 36642 €** est affecté de la manière suivante :

Le déficit de 36 642 € vient en déduction du poste « Autres réserves » pour 19 243 €.

Le solde de 17399 € sera affecté en « report à nouveau déficitaire ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

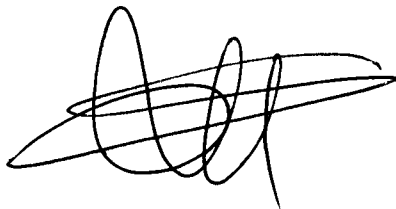
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 24 des statuts, par Laurent VOCANSON pour servir et valoir ce que de droit.

Signature Président de séance :



Signature Secrétaire :



30/06/2022